



Thierry Dauxois

PDG du CNRS

Thierry.Dauxois@cnrs.fr

Paris, 27 août 2026

Chères directrices et chers directeurs,

En préambule de ce courrier dont l'objet essentiel est de vous informer sur l'évolution à venir des instituts du CNRS, je souhaite vous préciser qu'au cours des années qui viennent, je m'adresserai régulièrement à vous pour partager des informations importantes concernant le CNRS. Au-delà d'être des relais indispensables vers vos équipes, vous êtes en effet des actrices et des acteurs essentiels dans l'organisation de notre établissement et dans la mise en place de sa stratégie de recherche, d'innovation, d'orientations et de choix scientifiques.

Je vous écris donc au retour de cette période estivale en espérant que vous ayez pu faire une pause ; je sais par expérience que les directions des unités sont mises à contribution tout particulièrement au mois de juillet par la campagne Dialog et que la rentrée de septembre nécessite de nombreuses interventions et actions de votre part.

Par ce message, je souhaite donc partager avec vous quelques éléments sur la réforme des instituts qui est au cœur du programme que je porte au nom de l'institution.

Comme je l'ai dit lors de mes auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat, cette réforme est avant tout guidée par des raisons scientifiques, et non budgétaires. Les frontières disciplinaires ont profondément évolué depuis la mise en place de l'organisation actuelle des instituts. Cette réforme vise aussi à rendre plus lisible le rôle et la place du CNRS dans un environnement en profonde mutation ces dernières années. Le redécoupage proposé, dont vous trouverez en annexe les premières pistes à l'étude, repose sur des critères objectifs : recouvrement de domaines de recherche, méthodes communes, équipements et infrastructures partagés, laboratoires communs, etc. Il offre des avantages sur le plan opérationnel et facilite la mise en place des ressources et la coordination des projets, tout en renforçant des sujets qui étaient jusqu'ici inter-instituts.

Cette réforme permettra de rendre le CNRS plus lisible pour l'État et nos partenaires – académiques français et étrangers, du monde socio-économique –, d'être plus agile, plus cohérent, plus efficace pour soutenir la recherche dans les laboratoires dont vous avez la responsabilité. Elle facilitera les mobilités thématiques et inter-laboratoires des personnels, tout en renforçant la cohérence scientifique. Elle sera mise en œuvre sans nécessité immédiate de modifier les contours des sections, ce qui n'empêchera pas des évolutions à moyen terme afin de maintenir le CNRS à la pointe de la science internationale et des nouveaux domaines émergents.

CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Cedex 16



Le CNRS se donnera ainsi les moyens de s'adapter rapidement aux évolutions scientifiques récentes et à venir : c'est un enjeu dont l'importance stratégique m'est apparue de plus en plus cruciale lors des échanges préparatoires à ma candidature avec les partenaires de l'enseignement supérieur et de la recherche ou avec les différents ministères.

Cette réforme s'appuiera sur les forces existantes des instituts actuels, dont les missions fondamentales (prospective, stratégie scientifique, choix et suivi des infrastructures, allocations des moyens, médiation scientifique, innovation) seront renforcées. Point important dans ce projet, je souhaite que tous les instituts aient à l'avenir une mission nationale de mise en œuvre de la stratégie de recherche propre à leur périmètre, la coordonne avec les partenaires (universités, écoles, autres organismes, ministères, etc.) et l'anime.

Ces instituts nationaux – dont la création relève d'un arrêté ministériel – seront les garants de la pérennité de la recherche fondamentale et s'articuleront de façon matricielle avec les agences de programme récemment créées. Ces dernières, orientées vers les priorités stratégiques nationales (de court et moyen terme, sur des questions d'intérêt majeur pour la société), ne sont pas construites sur une logique disciplinaire. Les instituts auront donc la responsabilité de maintenir une recherche fondamentale, exploratoire et guidée par la curiosité sur tout le spectre scientifique.

Les objectifs et le périmètre envisagés pour les futurs instituts ont été présentés fin juin/début juillet à différents cercles internes et conseils (CA, CS, CPCN, C3N, ...) et feront, en fin de processus, l'objet d'une validation formelle au sein des instances représentatives du personnel et du conseil d'administration. Je présenterai à tous les agents de l'ensemble de mon programme et plus particulièrement de la réorganisation des instituts lors de la prochaine émission « Le CNRS et nous » prévue le 29 septembre à 10 heures. Cette dernière sera accessible à l'ensemble des personnels du CNRS grâce au lien <https://lecnrsetnous.live>. Vous y êtes pleinement conviés avec les collègues de vos laboratoires.

Ce redécoupage aura des conséquences organisationnelles sur les équipes administratives et scientifiques du siège du CNRS que nous évaluons actuellement et que nous accompagnerons, bien entendu, avec la plus grande attention. Quant à vous, en tant que DU, vous serez bien évidemment associés aux discussions si la question de l'institut de rattachement le plus pertinent pour votre unité venait à se poser.

Du point de vue du calendrier, la validation du contour définitif des futurs instituts est envisagée pour la fin de l'année 2026, ce qui permettrait une modification du cadre réglementaire au début de l'année 2027. Le respect de cette échéance est essentiel compte tenu du calendrier électoral national et conduira à créer administrativement les nouveaux instituts au 1^{er} janvier 2028. Cela nous permettra ainsi de préparer tout au long de l'année 2027 cette évolution majeure du CNRS.

Enfin, pour être tout à fait transparent à ce stade, sachez que pour la mise en place de ces futurs instituts, nous devons à un moment ou un autre, prendre en compte dans nos réflexions

CNRS

3, rue Michel-Ange
75794 Cedex 16



scientifiques et organisationnelles, le rapprochement entre le CNRS et l'IRD, demandé le 27 juillet dernier par le MESRE et le MEAE. Ce point fera l'objet d'une communication ultérieure.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, reading 'Thierry Dauxois'.

Thierry Dauxois

Annexe : Proposition d'évolution du périmètre des instituts

Les contours et les noms des nouveaux instituts ci-dessous sont provisoires et font l'objet de discussions approfondies. Sans énumérer ici toutes les thématiques et zones de recouvrement entre les instituts concernés, cette annexe se concentre sur les objectifs visés par ces projets de fusion. À noter que ces évolutions pourront toucher à la marge d'autres instituts (qui seront associés aux discussions avant finalisation) et que c'est un ensemble scientifique complet et cohérent, donnant toute la dimension de la science faite au CNRS, qui est visé *in fine*.

a) CNRS Terre & Biosphère

Fusion des activités de CNRS Terre & Univers (hors astrophysique et astronomie) et de CNRS Écologie & Environnement, deux domaines complémentaires dans leur cœur d'activités, formant un continuum scientifique sur des sujets majeurs (climat, biodiversité, géosciences, environnement), intriqués et fortement d'actualité.

b) CNRS Univers & Particules

Regroupement de CNRS Nucléaire & Particules et de l'astrophysique et de l'astronomie de CNRS Terre & Univers pour créer un institut dédié à la physique des deux infinis, intégrant toutes les composantes CNRS sur cette thématique et permettant une cohérence d'ensemble.

c) CNRS Physique & Ingénierie

Rapprochement de CNRS Physique et CNRS Ingénierie, au sein desquels les projets de recherche conjoints entre les deux communautés ont conduit au fil des ans, à des développements féconds vers la valorisation et les applications, tout en continuant d'alimenter de nouvelles idées de recherche fondamentale. Ce continuum s'observe dans les collaborations entre chercheurs et laboratoires des deux instituts. La suppression des frontières artificielles entre ces deux instituts sera un facteur de simplification permettant d'amplifier les synergies.

d) CNRS Mathématiques & Informatiques

Rapprochement de CNRS Mathématiques et CNRS Sciences informatiques, afin de mieux répondre aux enjeux cruciaux comme l'intelligence artificielle, la cryptographie, la modélisation, sans négliger les thématiques propres à chacun.